

Remise des diplômes de la médaille d'honneur
du travail pour le secteur privé
Mardi 1^{er} décembre 2009 – 19h00
Salle des mariages de l'Hôtel de Ville de
Colombes

Monsieur le premier adjoint,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les
récipiendaires,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Chers amis,

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous dire que je suis particulièrement heureux de vous recevoir aujourd'hui.

J'ai l'honneur et le plaisir de vous remettre le diplôme de la médaille d'honneur du travail.

Aujourd'hui, vont être récompensées des femmes et des hommes qui ont contribué, par leur travail, au rayonnement de leur entreprise, mais, au-delà, à l'essor de notre collectivité. Nous allons leur remettre les diplômes correspondant à des

médailles d'argent, de vermeil, d'or et grand or.

Avant de procéder à la remise des médailles et des diplômes, je tenais à vous rappeler ce qu'ils symbolisent.

La médaille du Travail a été créée en 1948 pour récompenser l'ancienneté et la qualité des services effectués chez un ou plusieurs employeurs par une personne salariée ou assimilée. Aujourd'hui, ce sont environ 300 000 médailles qui sont décernées par an.

Derrière ces médailles, ce sont 20, 30 voire 40 années de travail pour les plus anciens d'entre vous. Des années qui nous démontrent l'importance de la vie professionnelle dans l'épanouissement de chacun d'entre nous.

Certes, cette vie professionnelle peut être parfois parsemée de moments difficiles et de doutes. Mais ce sont aussi, je l'espère, des années riches de rencontres, de satisfactions individuelles et collectives. Et ce, quel que soit le travail que vous avez pu occuper.

Beaucoup parmi vous ont cherché à progresser dans vos métiers ou à en changer afin d'accroître votre expérience professionnelle, d'enrichir vos connaissances et d'atteindre l'excellence. Savoir évoluer est gage d'épanouissement, mais pour satisfaire ces évolutions de carrière, il est nécessaire que les pouvoirs publics encouragent la mobilité à travers la formation continue.

Je crois d'ailleurs, dans le même ordre d'idée que nous devons rapidement tendre à la création d'une véritable sécurité sociale professionnelle qui permettra à chacun de pouvoir construire un véritable parcours professionnel au-delà des aléas du monde du travail et des restructurations économiques.

La médaille du travail ne récompense pas seulement votre investissement auprès des secteurs privés et publics. C'est également un hommage à votre apport en tant que citoyen à la collectivité.

Certes, ce diplôme récompense vos qualités professionnelles de savoir-faire et de

connaissances, mais il symbolise aussi la valeur sociale, culturelle que le travail incarne.

Car le travail joue un rôle comme facteur d'utilité collective et de statut personnel.

Il est une valeur fondamentale, inscrite dans la constitution et dans la déclaration universelle des droits de l'homme qui déclare que, « *tout homme a droit à un travail* ». Ce droit au travail est un bien précieux qu'il faut défendre.

En ces temps de crise, nous devons tout faire pour défendre notre modèle social, défendre nos structures d'insertions, nos aides au retour à l'emploi, nos grandes entreprises et leur pérennisation sur notre territoire.

Il est également essentiel de ne pas faire de l'humain dans l'entreprise une simple variable d'ajustement.

Vos parcours prouvent que sans cette richesse humaine, le développement économique ne peut être durable et donc ne peut participer à l'épanouissement de chacun.

Les logiques de management doivent intégrer ces valeurs et ne pas indexer leurs méthodes aux seules nécessités des rendements financiers à court terme, sous peine de connaître de nombreux drames que l'actualité récente a pu révéler.

Mais revenons à vos parcours.

Pour certains d'entre vous, l'heure d'une retraite bien méritée a sonné et c'est une seconde vie qui commence. Pour d'autres, il reste encore quelques années à passer dans le monde du travail. Toutes et tous, je vous invite à rester des acteurs actifs de notre société.

Toutes ces années passées au service de votre entreprise sont méritoires et respectables. Cette longue période, ce que l'on peut qualifier de tranche de vie, est aujourd'hui honorée par notre ville.

Vous le savez, l'équipe municipale souhaite toujours et encore favoriser le rayonnement et l'attractivité de Colombes. Déjà de nombreuses grandes entreprises (sont installées dans notre ville telles Thales, Alcatel, Hispano-Suiza, Tetra Pak,

Pepsi, etc).

Nous possédons également un dense tissu de PME et de TPE, particulièrement dans notre zone pavillonnaire et dans la zone industrielle de la Prairie.

Cette diversité de notre tissu économique est une richesse que nous allons renforcer à travers le développement de l'axe Charles de Gaulle et l'arrivée du T2 et par l'installation, à termes d'une nouvelle pépinière d'entreprise dans le secteur des Fossés Jean.

C'est à travers le dynamisme de nos entreprises et la richesse du capital humain que nous allons contribuer à changer Colombes au bénéfice de tous.

Je vous remercie de votre attention.

Nous allons maintenant procéder à la remise des médailles...

Philippe SARRE
Maire de Colombes